

P. 6 Grand format
Une adresse normalisée :
un enjeu de performance
des territoires

P. 8 D'intérêt général
Ensemble pour
une logistique urbaine
plus durable

P. 12 Traits d'union
La France Services de
Savigné-l'Évêque, née
d'un partenariat innovant

postéo

PAYS DE LA LOIRE



le billet de...



Fabien Jouron,
délégué régional du groupe La Poste
en Pays de la Loire

Nous débutons la phase de négociation du prochain contrat de présence postale 2023-2025. L'ensemble des parties prenantes sont sollicitées pour construire ce nouveau contrat : les élus du territoire, à travers l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, l'État et La Poste.

La démarche participative pour coconstruire le 6^e contrat de présence postale est lancée et se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2022.

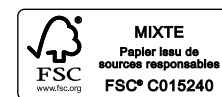
Votre contribution est essentielle pour partager ensemble son application dans les territoires, faire connaître vos attentes et faire émerger les besoins de vos administrés. Je vous invite donc vivement à vous rapprocher de votre Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT). Ce contrat tripartite engage pour trois ans l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et le groupe La Poste. C'est un outil de la dynamique de notre territoire. Il fixe les règles qui permettent à La Poste de contribuer à la mission d'aménagement et au développement du territoire, d'adapter son réseau de points de contact afin de répondre aux besoins des populations desservies et d'associer les CDPPT aux orientations et aux travaux de l'Observatoire national de la présence postale. Engagé aux côtés des territoires, le groupe La Poste a la volonté d'être au service des politiques publiques et de lutter contre l'exclusion numérique.

Ainsi, dans le futur contrat de présence postale, le réseau de points de contact, le réseau numérique et les factrices et les facteurs seront indissociables.



Certaines photos du magazine ont été prises avant la crise sanitaire.

Le cahier régional de *Postéo* est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Pays de la Loire. **Directeur de la publication :** Fabien Jouron. **Directeur de la rédaction :** Gildas Brochard. **Rédactrice en chef :** Hélène Bertin. **Rédacteurs :** Xavier Abert, Hélène Bertin, Rosane Chauvière, Fiona Hebert, Léane Lebrun, Clémence Tiercelin-Moreau. **Crédits photo :** altitudedrone – stock.adobe.com, Rosane Chauvière, Éric Huynh, Pauline Jarry, Fatima Jellaoui – stock.adobe.com, K'amira – stock.adobe.com, Guillaume Monsallier, Nâga, Savigné-l'Évêque, Xavier Topalian. Pages nationales – **Directrice de la publication :** Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction :** Nathalie Valère. **Rédactrice en chef :** Aurélie Dehecq. **Crédits photo :** Poste Immo, médiathèque du groupe La Poste, Studio FC-Photos/François Cima, DR. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation :** HAVAS PARIS. **Imprimerie :** Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal :** décembre 2021. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



PAYS DE LA LOIRE

Facteur de fierté

-20%

d'émissions de CO₂ entre 2019 et 2020 pour l'hôtel des Postes de Nantes, grâce à la mise en place de sa centrale photovoltaïque. Soit 116,3 tonnes d'émissions de CO₂ évitées.



ENGAGÉE

La Poste s'engage avec le WWF France

Pionnier dans la transition écologique, le groupe La Poste se positionne comme le numéro un de la livraison écologique en France et en Europe et souhaite continuer à innover. Dans un contexte d'explosion des volumes de colis issus de l'e-commerce, l'entreprise s'est donc fixé une ambition forte – tendre vers une livraison 100% décarbonée – et s'adosse à l'expertise du WWF France pour l'atteindre. C'est le premier opérateur de logistique à signer une coopération avec le WWF France, qui agit quotidiennement pour protéger l'environnement. Concrètement, l'ONG indépendante accompagnera La Poste dans sa démarche de neutralité carbone, en particulier sur la mobilité durable vers une livraison zéro émission nette à l'horizon 2030.



EN SAVOIR PLUS SUR
LA POSTE S'ENGAGE AVEC LE WWF FRANCE
<https://bit.ly/3FsqppQ>



VERTUEUSE

Une solution pour recycler les masques

Depuis février 2021, Recygo, filiale de La Poste et de Suez, s'est associée avec Versoo, une TPE angevine spécialisée dans le recyclage des gobelets, qui a adapté sa ligne de production pour pouvoir traiter les masques. Collectés par Versoo et transportés sur leur site à Saint-Sylvain-d'Anjou, les masques sont stockés un mois pour éliminer les risques de contamination puis transformés en granulés destinés à l'industrie plastique. S'il est un précieux allié en termes de santé publique, le masque a un impact environnemental que l'on ne peut nier. Selon l'association Zero Waste France, si chaque Français utilise deux masques jetables par jour, 400 tonnes de déchets plastiques s'accumulent quotidiennement.

Chiffre clé**20%**

du trafic en ville est généré par le transport de marchandises.
Ce qui représente 30% de l'occupation de la voirie et 50% de l'émission des particules fines.



DÉCARBONÉE

Nantes, Angers : vers une livraison propre

57 nouveaux véhicules électriques vont être mis en service à Nantes et Angers. Ils viennent remplacer 64 véhicules thermiques actuellement en circulation dans les deux villes. Ambition : tendre vers une livraison 100% décarbonée d'ici à 2024. En effet, la circulation des marchandises génère des nuisances importantes dans les villes (congestion, pollution atmosphérique et sonore).

Aujourd'hui, les collectivités locales, notamment les autorités organisatrices de la mobilité et les communes, ont un besoin prégnant de fluidifier les échanges.

Pour diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement, La Poste continue à accélérer sa transition écologique et énergétique. Elle s'engage notamment dans la livraison totalement décarbonée dans les 22 plus grandes métropoles à l'horizon 2024.



INCLUSIVE

100 emplois proposés à des jeunes

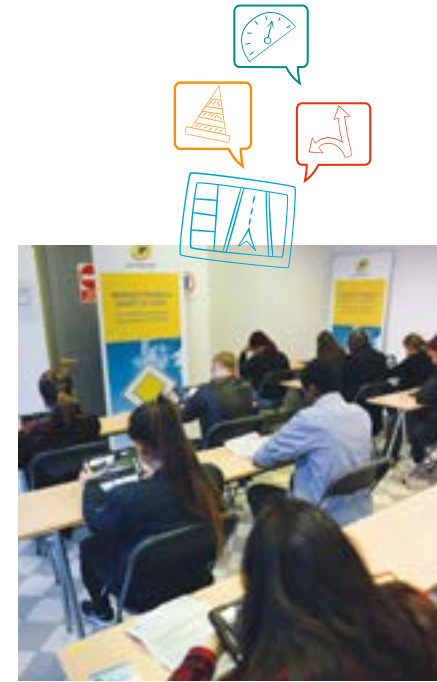
Dans le cadre du plan #1jeune1solution, le groupe La Poste a signé une charte d'engagements réciproques avec la préfecture de la région Pays de la Loire, l'Agence de services et de paiement ainsi que les acteurs du service public de l'emploi, Pôle emploi et les missions locales. Cet engagement vise à éviter que la crise n'impacte durablement les trajectoires professionnelles des jeunes. Ainsi, le groupe propose au moins 100 offres d'emploi à des jeunes en contrat initiative emploi jeune (en CDD à partir de six mois au minimum ou en CDI).

Les postes sont ouverts aux jeunes, plus particulièrement à ceux éloignés de l'emploi. Le recruté bénéficiera d'un tuteur désigné pour l'accompagner dans son parcours qualifiant et son insertion professionnelle.

Sur la photo : Pascal Drouin, directeur régional de l'Agence de services et de paiement, Jean-Paul Olivares, président de l'association régionale des missions locales, Didier Martin, préfet de la région, Fabien Jouron, délégué régional du groupe La Poste dans les Pays de la Loire, Dominique De Cryse, directeur régional adjoint de Pôle emploi.

Chiffre clé**26**

sites La Poste proposent de passer son examen du Code de la route en Pays de la Loire. Des sessions individuelles ou en collectif sont proposées.



FACILITATRICE

Le Code de la route au lycée Le Mans Sud

Au lycée Le Mans Sud, La Poste propose aux élèves de passer l'examen du Code de la route. C'est le partenariat qu'elle a noué avec la région Pays de la Loire et le lycée Le Mans Sud afin de permettre aux jeunes candidats de passer l'examen au plus près de leur quotidien : dans leur lycée. Un mercredi par mois, quatre sessions d'examen sont proposées, chacune pouvant accueillir jusqu'à huit candidats; la première a eu lieu le 13 octobre. Le lycée Le Mans Sud est le seul établissement scolaire à proposer de passer l'examen du Code de la route en Sarthe. Ce site vient compléter les cinq autres du département.



PASSER L'EXAMEN DU CODE AVEC LA POSTE
<https://bit.ly/3DosjiQ>



PROCHE

« Visages de France par les facteurs »

En septembre et octobre, les 4 000 facteurs de la région ont pris en photo les Français qu'ils voient tous les jours sur leur tournée. Dans le cadre du partenariat de La Poste avec la Fondation GoodPlanet, Yann Arthus-Bertrand, président de la fondation, a eu l'occasion de partir à la rencontre des facteurs partout sur le territoire et de découvrir leur métier. De cette rencontre lui est venue l'idée de mettre en lumière le lien unique tissé entre les facteurs et leurs clients, au travers de portraits-photos. L'ensemble des portraits recueillis par les facteurs sur toute la France seront présentés à travers une exposition digitale d'ici à la fin 2021, et les plus belles photos sélectionnées seront exposées à La Poste du Louvre en 2022.

Une adresse normalisée : un enjeu de performance des territoires

La qualité des adresses est devenue un enjeu de développement économique des territoires. Une démarche d'adressage maximisée permet d'optimiser les actions de service public et d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens et aux entreprises de sa collectivité : rapidité d'intervention des services de santé, de secours, déploiement de la fibre, GPS, efficacité de l'acheminement des colis. L'adresse de chaque personne, physique ou morale, est aujourd'hui centralisée dans une base adresse nationale (BAN) qui alimentera bientôt les services de l'État et des acteurs publics. Les communes peuvent mettre en ligne leur propre base adresse locale (BAL). Ce rôle prépondérant de la commune dans l'adressage est renforcé par le projet de loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) et est assorti d'une obligation de remontée des informations.



« Ce projet ambitieux s'inscrit sur le long terme. La région entend assumer pleinement sa compétence de coordination avec les plateformes de services numériques qu'elle anime. L'acquisition et la mise à jour de données géographiques de référence, dont l'adresse est un élément majeur, permettent la description détaillée de son territoire. Pour consolider ce projet au service de l'aménagement numérique des territoires, la région a ainsi signé le 18 mai 2021 une convention de partenariat avec La Poste. Elle souhaite s'adosser à un acteur majeur de l'adresse et profiter de toute son expérience. »

Maurice Perrion, conseiller régional délégué aux politiques territoriales, maire de Ligné, président de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, président de l'Association des maires de Loire-Atlantique



« Historiquement, La Poste aide les communes à numéroté et dénommer leurs voies afin de garantir une bonne distribution des courriers et colis. L'amélioration de la qualité de l'adresse répond aujourd'hui à des enjeux plus larges, en phase avec les nouveaux usages : l'installation de la fibre, par exemple. Forts de notre expertise et de notre connaissance du terrain, nous apportons aux communes un savoir-faire technique, mais aussi un accompagnement personnalisé, jusqu'à la communication auprès des administrés. Nous travaillons également aux côtés des communes à la création de leur base adresse locale. »

Benoît Coupechoux, ingénieur d'affaires territoriales au sein de la branche Services-Courrier-Colis du groupe La Poste

« La dénomination et la numérotation des voies, qui relèvent de la responsabilité de la commune, représentent un enjeu économique et sécuritaire fort.

Un accompagnement des maires sur ce sujet était nécessaire pour les sensibiliser à l'importance de la qualité des adresses. En 2019, nous avons donc mis en place avec La Poste un outil informatique de mise à jour des adresses avec une animation sur le terrain. À ce jour, 415 000 adresses sont référencées en Vendée, soit 30 000 de plus qu'en 2019, et 80 % d'entre elles sont désormais géolocalisées et partagées avec nos partenaires. »

Dominique Caillaud, président de Géo Vendée, qui pilote le portail géographique de la Vendée composé d'un site Internet, d'une plateforme d'échange de données et d'un accès à des applications métiers

180 000

adresses déjà diffusées sur la BAN depuis la signature de la convention de partenariat entre la région et La Poste.



EN SAVOIR PLUS SUR
LES ENJEUX D'UNE BASE ADRESSE DE QUALITÉ
<https://bit.ly/3FEwtot>

Ensemble pour une logistique urbaine plus durable

L'e-commerce poursuit son essor spectaculaire, les villes sont confrontées à une augmentation des flux créant des difficultés pour les centres urbains, menacés de congestion et de pollution. Le groupe La Poste, leader de la logistique urbaine durable, se mobilise aux côtés des collectivités pour développer avec elles des solutions permettant de concevoir des villes plus durables. Explications.



Désengorger les villes et les rendre plus respirables... C'est un enjeu majeur pour les collectivités et leurs administrés. Acteur de la logistique urbaine responsable, le groupe La Poste développe des solutions de logistique décarbonées, en s'appuyant sur son réseau d'opérateurs de livraison : Colissimo, Chronopost, DPD France, Urby, Pickup et Stuart, Poste Immo... Des expertises qu'il met à la disposition des collectivités territoriales, dont il est le partenaire logistique privilégié.

Des solutions pour le diagnostic et l'action

« Nous apportons d'abord aux collectivités des solutions de diagnostic », explique Olivier Storch, directeur général adjoint de GeoPost. Mesure de la qualité de l'air, système mobile de mesure des particules fines... « Les données qui en découlent renseignent sur les modalités de l'action. » Car une fois le diagnostic posé, La Poste accompagne les collectivités dans la mise en place de solutions d'optimisation : restrictions d'horaires et de circulation des véhicules, création de zones à faibles émissions mobilité, mais aussi mise en place de solutions cyclologistiques ou mise à disposition du foncier municipal disponible.

Créer une dynamique vertueuse et coordonnée de la logistique durable

« Le dialogue que nous engageons avec les collectivités vise à créer une dynamique vertueuse entre les différents acteurs de la livraison de marchandises, au-delà des seuls intérêts du groupe. La priorité doit être donnée aux opérateurs les plus vertueux », précise Olivier Storch. En contrepartie, les collectivités s'engagent, en général, à leur octroyer des avantages – par exemple, la mise à disposition de créneaux et de capacités de livraison supplémentaires.

L'accompagnement du transport des marchandises

La logistique urbaine durable ne repose pas seulement sur la régulation des colis, qui ne représente qu'environ 20% des marchandises qui circulent dans la ville. « On a beau avoir des livraisons de colis vertueuses, si rien n'est fait sur la circulation des palettes, le problème ne sera pas résolu, explique Olivier Storch. C'est pourquoi nous encourageons les collectivités à passer des marchés qui intègrent non seulement la fourniture des marchandises, mais aussi leur transport pour le choix d'une logistique décarbonée, avec des économies à la clé. » Fournisseur de solutions transverses de logistique urbaine, La Poste est un opérateur à même d'apporter des réponses en fonction des besoins de chaque territoire.

À Toulouse, une plateforme de logistique urbaine de nouvelle génération



Pour rendre plus « vertueuse » la livraison en centre-ville, le consortium Lumin'Toulouse (le groupe La Poste via Poste Immo, Semmaris, Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées) a investi 28,5 millions d'euros pour réaliser une plateforme de 19 500 m² qui accueillera, en face du marché d'intérêt national (MIN) et à 4 kilomètres de l'hypercentre, des professionnels du colis et de la logistique urbaine. Première plateforme régionale dédiée à la livraison du dernier kilomètre, la zone logistique de Toulouse Fondreyre accueillera aussi des opérateurs locaux pour le stockage et la livraison durable, en centre-ville, de produits secs et de produits frais et froids. Comme le souligne l'adjoint au maire de Toulouse et vice-président de Toulouse Métropole, Jean-Michel Lattes, « pour les années 2021-2026, le groupe La Poste nous accompagne sur plusieurs axes : élaboration d'un schéma d'implantation logistique, levier de la commande publique, adaptation des réglementations, verdissement des flottes, développement des plateformes de livraison et recherche de solutions innovantes ».

les élus nous ont dit “

« L'initiative d'entrepôt mobile de Stuart nous semble extrêmement opportune, à un moment où la dimension environnementale est plus prégnante que jamais. L'usage des mobilités actives (à faibles émissions), particulièrement adaptées à la livraison du dernier kilomètre dans une ville aussi dense que Paris, cumule des avantages (décongestionnement des rues, absence d'émissions de CO₂, silence...) que tous réclament désormais. »

Philippe Goujon,
maire du 15^e arrondissement de Paris

« La Poste est connue et visible de tous sur l'ensemble du territoire. Cette visibilité et cette présence peuvent conférer un rayonnement important aux mobilités à faibles émissions et booster la pratique du vélo pour tous types de déplacements : pour la cyclologistique, les déplacements en entreprise, mais aussi pour ceux du quotidien. Plus les acteurs allant dans le même sens seront nombreux, plus la transition sera aisée. »

Hindeley Mattard,
maire de Colombiers et vice-président du Grand Châtellerault, en charge des mobilités

S'engager dans une finance durable, c'est aussi engager ses partenaires

Dans le cadre de ses objectifs ambitieux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), La Banque Postale s'est fixé, outre son engagement de sortie du charbon à 2030, une sortie totale des autres énergies fossiles (pétrole et gaz) à ce même horizon. Sa filiale, La Banque Postale Asset Management (LBP AM), en tant qu'investisseur, appuie sa stratégie sur la finance durable. « Nous participons aux grandes initiatives françaises et européennes : LBP AM a, par exemple, rejoint la coalition Climate Action 100+, qui réunit

600 investisseurs mondiaux dialoguant avec les entreprises les plus émettrices de GES pour inciter à accélérer vers la neutralité carbone. De plus, nous avons développé un engagement actionnarial fort et dialoguons de façon rapprochée avec certains acteurs, comme TotalEnergies, afin d'influencer leur stratégie de transition énergétique. Enfin, notre engagement 100% ISR⁽¹⁾ passe aussi par la mise en œuvre d'une politique RSE cohérente », explique Emmanuelle Mourey, présidente du directoire de LBP AM.



100 fonds labellisés ISR⁽¹⁾, près de **1 milliard** d'encours labellisés Greenfin⁽²⁾.

Objectif zéro émission nette de carbone sur l'ensemble des activités bancaires de La Banque Postale à l'horizon 2040.

Chiffres au 15 octobre 2021.

(1) Investissement socialement responsable. (2) Label d'État dédié à la finance verte, qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement.

La proximité, c'est tout une entreprise

Le groupe La Poste innove pour apporter des services utiles à chacun et à la société toute entière. Découvrez, en preuves et en chiffres, comment la proximité s'illustre autant dans ses métiers traditionnels que dans ses nouvelles activités.



32 000
points de services
pour être à moins de 5 km
de chaque Français.



1 million
de repas livrés
au domicile de personnes
âgées ou en perte
d'autonomie.



2,3 milliards
de colis livrés
à travers le monde.



1,1 milliard
de visites
sur laposte.fr et
202,5 millions
de visiteurs en bureau
de poste.



4 511 210
examens du Code
de la route
passés à La Poste
depuis 2016.



249 000
femmes et hommes
mobilisés pour répondre
aux attentes des Français.



225
villes européennes dont
22
métropoles françaises
bénéficieront d'une
livraison propre d'ici à 2025.



1,4 million
de clients
de La Banque Postale
se rendent chaque mois
en bureau de poste
pour retirer leurs
prestations sociales.



1^{er}
prêteur bancaire
aux collectivités
locales et
hôpitaux publics.



1^{er}
hébergeur
de données
de santé en France.



37 846
véhicules électriques.

Sources : données du groupe La Poste 2020.

La Poste annonce un investissement de 450 M€ dans son outil logistique pour faire face au boom de l'e-commerce

La Poste entame le deuxième volet de son plan logistique, démarré en 2018, et investit, de nouveau, 450 millions d'euros dans son outil de production sur 4 ans. Cet investissement permettra la construction de 5 nouvelles plateformes et plus de 100 projets

de modernisation et créations de sites de distribution, sur l'ensemble du territoire. Outre la capacité à absorber les flux de colis toujours plus nombreux, cet investissement bénéficiera à l'emploi et aux conditions de travail des postiers.

Traits d'union

#dynamiser

Pour mieux répondre aux attentes des Français, La Poste ajuste ses formes de présence en nouant des partenariats avec les municipalités et commerçants locaux. Retour sur l'ouverture d'une agence communale au sein de la France Services de Savigné-l'Évêque et la création d'un point de services dans une galerie commerciale de Rezé.

P. 12

#accompagner

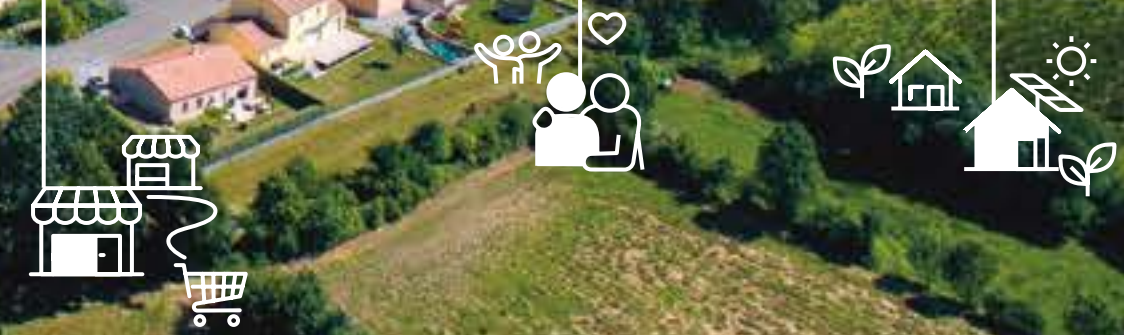
En 2045, 31% de la population aura plus de 60 ans. Le vieillissement de la population est l'un des principaux défis à relever pour notre société. Afin de repérer et d'accompagner les personnes isolées de plus de 60 ans, le conseil départemental de la Mayenne a mis en place le dispositif May'autonomie, en partenariat avec La Poste.

P. 14

#décarboner

Premier opérateur postal 100% neutre en carbone, le groupe La Poste est un fer de lance de la transition écologique et énergétique. À Nantes, La Poste s'associe avec l'association Nâga dans le cadre d'un projet de limitation de l'impact de ses activités sur l'environnement, autour du réemploi des outils informatiques.

P. 15



#dynamiser

La France Services de Savigné-l'Évêque, née d'un partenariat innovant

En octobre, Savigné-l'Évêque (72) a ouvert sa France Services pour apporter un service de proximité aux habitants de la commune et du canton.

Elle regroupe, dans les anciens locaux du bureau de poste, un guichet unique de services publics rassemblant neuf opérateurs : La Poste, Pôle emploi, la Cnam, la MSA, la Caf, la Carsat, la Direction générale des finances publiques, le conseil départemental d'accès au droit et la préfecture. L'enjeu est de faciliter les démarches administratives du quotidien. « Aujourd'hui, de nombreuses démarches se font en ligne. La France Services répond à notre volonté de lutter contre la fracture sociale par rapport au numérique : accompagner pour rendre autonome », explique Isabelle Lemeunier, maire de Savigné-l'Évêque. En effet, refaire une carte grise, une carte d'identité ou encore établir sa déclaration de revenus : les citoyens accèdent

aux services des partenaires via un espace numérique (ordinateur, tablette, imprimante et scanner), et deux agents d'accueil ont été formés pour les accompagner. « Au-delà des neuf opérateurs présents, précise Mme le maire, nous souhaitons nouer des partenariats avec les acteurs locaux pour développer les services rendus à la population. Un écrivain public pourrait aider demain les citoyens à rédiger leurs courriers ou monter leurs dossiers administratifs. Nous souhaitons également proposer des ateliers numériques, en partenariat avec le cybercentre de l'intercommunalité. » En intégrant La Poste agence communale, la France Services de Savigné-l'Évêque fait partie des différentes formes de présence postale innovantes qui contribuent au maintien d'un service postal de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire.



« La France Services répond à un fort besoin de proximité. La Poste nous a conseillés et accompagnés pour que la municipalité porte le projet. Elle nous a apporté son soutien humain, mais aussi matériel et financier. Les outils informatiques mis à la disposition des habitants dans l'espace numérique ont été fournis par La Poste. Une partie des travaux a été financée dans le cadre du fonds de péréquation,

et La Poste a assuré la formation de nos deux agents d'accueil. Aujourd'hui, le fait de proposer les services postaux au sein de la France Services de Savigné-l'Évêque permet d'offrir à la population un service de qualité et accessible, grâce à un accueil 5 jours sur 7. C'est un partenariat innovant. » Isabelle Lemeunier, maire de Savigné-l'Évêque
Claude Mignot, adjointe au maire



La Poste relais dans une galerie commerciale

Depuis le 15 septembre, La Poste relais est installée dans la galerie commerciale Océane de Rezé (44). Opérations courrier et colis sont proposées aux clients. Ouverte 6 jours sur 7 avec des horaires élargis, cette nouvelle forme de présence postale s'adapte aux besoins des clients.

Aller faire ses courses, son shopping et envoyer son colis, le tout au même endroit : c'est désormais possible à Rezé. La Poste innove en proposant ses services au cœur de la galerie commerciale E. Leclerc Océane. Ce partenariat entre La Poste et l'acteur de la grande distribution est le premier dans les Pays de la Loire. En s'installant dans la galerie Océane, proposant de larges horaires d'ouverture, La Poste facilite l'accès à ses

services essentiels. Il est ainsi possible d'effectuer plusieurs opérations dans ce nouveau point de services : achat de produits (timbres, emballages de colis, enveloppes prêt-à-poster, services de réexpédition), dépôt de lettres et de colis, retrait de lettres recommandées et de colis. Formées par La Poste, Charleen et Alicia assurent l'accueil 6 jours sur 7. En complément des services postaux, ce kiosque propose le retrait des colis E.Leclerc. En nouant des partenariats avec les municipalités et les commerçants locaux, La Poste s'adapte aux modes de consommation et au rythme de vie des Français afin de leur garantir un accueil de proximité et de qualité. Un point de services La Poste relais a également ouvert dans la galerie commerciale d'Atlantis, à Saint-Herblain.



« La galerie est un lieu de vie, c'est ce qui crée de l'attractivité pour notre centre E.Leclerc Océane. Elle a une vocation commerciale mais pas seulement : c'est aussi un lieu de services pour nos clients. Ce partenariat noué avec le groupe La Poste a pour objectifs de dynamiser notre centre

et d'apporter des services supplémentaires. De plus, l'ouverture de ce kiosque relais proposant une amplitude horaire élargie va permettre à nos clients de venir retirer leurs colis ou leurs courriers même après le travail. » Étienne Bureau, directeur E.Leclerc Océane

#accompagner

Un dispositif d'accompagnement pour nos aînés isolés

En partenariat avec La Poste, le conseil départemental de la Mayenne a mis en place le dispositif May'autonomie pour repérer et accompagner les personnes isolées de plus de 60 ans.

May'autonomie est financé par la conférence des financeurs qui coordonne les actions de prévention de la perte d'autonomie des aînés. C'est un guichet unique d'accompagnement administratif des seniors dans l'acquisition des aides techniques ou la réalisation de travaux d'adaptation du logement, ainsi que dans la prise en main des équipements. Ce dispositif se divise en trois étapes. La première : l'envoi d'un courrier de présentation du dispositif; puis, la visite du facteur au domicile pour identifier les seniors isolés et fragiles. Avec leurs clients, les facteurs remplissent un questionnaire afin de déterminer

un indice de fragilité estimé sur la base d'indicateurs : chute récente, sentiment d'isolement... Enfin, en fonction de cet indice et avec l'accord de la personne, un ergothérapeute intervient chez le senior. Il identifie les aménagements de l'habitat à effectuer et les aides techniques possibles. Selon Sandy Rameau, chargée de mission à la direction de l'autonomie au conseil départemental de la Mayenne, « sur le terrain, le travail des partenaires permet d'identifier une grande partie des seniors dans le besoin, mais malheureusement pas tous. Ces personnes sont très isolées, et le facteur est l'un des seuls contacts. Ainsi, il nous permet de repérer les "invisibles" grâce à sa proximité ».

50 personnes inconnues des services du conseil départemental de la Mayenne ont été repérées suite à la visite du facteur, en 2019.



La Poste œuvre pour le retour à l'emploi



Engagée en matière de responsabilité sociale, La Poste œuvre aux côtés d'associations comme Force Femmes, qui aide les femmes de plus de 45 ans sans emploi dans leurs démarches de retour à l'emploi ou d'entrepreneuriat. C'est ainsi que l'établissement courrier-colis de Saint-Julien-de-Concelles a accueilli, durant deux mois, Christine dans son équipe de facteurs. Son passage a été apprécié des équipes, comme le souligne Jacques Louineau, le directeur. « Elle souhaite à présent enrichir son parcours avec d'autres expériences professionnelles, mais il va de soi que nous referons prochainement appel à Force Femmes », conclut-il.

#décarboner

Augmenter la durée de vie des matériels informatiques grâce au réemploi

C'est un véritable changement de paradigme. « Le groupe La Poste teste actuellement le réemploi de ses matériels informatiques plutôt que le recyclage, afin de leur donner une seconde vie externe, tout en garantissant la sécurité des données. » Anne-Sophie Louvat est chargée de mission sur l'économie circulaire au sein de la direction de l'engagement sociétal du groupe La Poste.

Cette évolution s'appuie sur la stratégie du groupe en matière de transition énergétique et d'inclusion numérique, à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale. Elle part du principe que « le meilleur déchet est encore celui que l'on ne crée pas. » « Depuis 15 ans, le groupe La Poste a déjà augmenté la durée d'utilisation en interne de ses matériels informatiques, désormais de six ans en moyenne, détaille Anne-Sophie Louvat. Notre objectif est maintenant d'augmenter cette durée en leur donnant une seconde vie externe. Pour cela, des tests ont démarré à l'été 2021

et un déploiement plus global sera proposé pour 2022. » « À Nantes, nous devons être exemplaires, décrypte Cyril Fillet, porteur du projet pour le groupe La Poste en région Pays de la Loire. L'agglomération héberge, en effet, le premier bassin d'emploi d'informaticiens de l'entreprise au niveau national, avec quelque 700 postiers. » Pour atteindre cet objectif, une convention de partenariat a été signée avec l'association nantaise Nâga, spécialisée dans la récupération, le reconditionnement de matériels informatiques et leur don à des personnes en difficulté. Les premiers ordinateurs viennent d'être offerts, après l'effacement des données et l'installation d'un nouveau système d'exploitation libre et de logiciels. Neuf ont été remis au Centre socioculturel du château, à Rezé, dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Ils serviront à offrir aux habitants un ordinateur de prêt, en cas de non-fonctionnement momentané de leur équipement personnel. Un ordinateur a également été donné à l'association ACIAH, à Châteaubriant, spécialisée dans l'usage adapté des ordinateurs pour les mal- ou non-voyants. D'autres dons seront réalisés à des centres socioculturels prochainement.



« Nous travaillons avec de nombreux partenaires dans une approche globale, avec l'objectif d'être au plus près des personnes en précarité numérique, chacune avec ses spécificités. Nous cherchons donc à intervenir en nous adaptant à tous ces publics. Nous sommes enchantés de cette action menée avec La Poste. Nos attentes pour la suite ? C'est assez simple : plus

nous récupérons d'ordinateurs, plus nous sommes heureux ! On espère donc que ce projet fera des petits. Le fait qu'une grande entreprise comme La Poste nous fasse confiance, en termes de sécurité des données et de légalité, est aussi un grand motif de satisfaction qui nous donne une vraie légitimité. » Ben Larcher, chargé de projet à l'association Nâga



22 400 équipements technologiques du groupe La Poste ont bénéficié en 2020 d'une seconde vie : **18 000** téléphones portables et **4 400** ordinateurs.



PLUS D'ACTUS SUR
L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL
DU GROUPE LA POSTE
<https://bit.ly/3oJCV1d>

« Finances locales : une crise moins grave que prévu ? »

MINI-CV

Depuis juin 2018
Directeur des études
à La Banque Postale.

2006-2018
Directeur associé
de Kalyps, société
de conseil en finance
et gestion locales.

1995-2006
Directeur des finances
puis directeur général
adjoint du département
du Val-d'Oise.



RÉFLEXIONS

La direction des études de La Banque Postale a publié la note annuelle de conjoncture sur les finances locales, présentée à la presse le 1^{er} octobre dernier. Pour *Postéo*, **Luc Alain Vervisch**, son directeur, également administrateur de l'AFIGESE⁽¹⁾ et membre du conseil scientifique de l'OFGL⁽²⁾, en décrypte les grands enseignements et questionne l'avenir proche.

Comment les finances des collectivités locales se portent-elles en 2021, après la crise sanitaire ?

Le premier enseignement de cette étude est que la crise a été moins dure, sur le plan des finances locales, que ce que l'on aurait pu redouter. Et cela en raison, tout d'abord, de la nature même des recettes locales, en grande partie moins sensibles à la conjoncture (les taxes foncières, par exemple). Pour cette raison, la crise a donc moins pesé sur les finances des collectivités que sur celles de l'État ou de la Sécurité sociale. Ensuite, la reprise a été plus rapide que prévu, ce qui tient, outre au traditionnel « effet de rebond », pour partie à un phénomène inattendu : la modification du marché immobilier. Celui-ci est une composante assez importante des finances locales, en particulier départementales. Que s'est-il passé ? D'abord, le développement du télétravail ; ensuite, les taux d'intérêt qui ont atteint des plateaux historiquement bas ; enfin, l'épargne accumulée par les ménages lors de la crise : ces trois facteurs conjugués ont permis aux ménages d'investir plus largement dans le foncier. En conséquence, le marché des transactions immobilières, via ce que l'on appelle « les frais de notaire », a ainsi rapporté des recettes supplémentaires aux collectivités. Le deuxième enseignement est que les investissements locaux sont en forte progression, ce qui est très atypique pour une première année de mandat pour les maires,

et que l'autofinancement (que l'on appelle souvent « épargne brute ») des collectivités est en voie de reconstitution.

La tendance des indicateurs « au vert » va-t-elle se confirmer ?

Ces résultats plutôt encourageants ne doivent pas masquer des interrogations. D'abord, rien n'indique que le marché immobilier se maintienne à ce rythme ; personne ne peut prévoir quelles seront les recettes, notamment des départements, à partir de l'année prochaine. Ensuite, on observe des tensions inflationnistes, dues notamment au renchérissement des coûts de l'énergie, des coûts d'acheminement des matières premières ou des prix dans le BTP. Quels en seront les effets sur les finances publiques locales ? Nul ne le sait avec précision. Enfin, l'évolution des politiques publiques locales aura un impact en termes de dépenses. Ainsi, le développement du télé-enseignement peut se traduire par une augmentation des dépenses d'équipement ; l'adaptation des transports en commun aux nouveaux usages post-crise ou le développement du transport à la demande pourraient entraîner des coûts supplémentaires. Pour conclure sur une note positive, les indicateurs « au vert » pour 2021 montrent que l'assainissement des finances publiques locales peut dégager des marges de manœuvre, permettant de faire face, dans l'avenir, à un environnement incertain.



RETROUVEZ LA NOTE
DE CONJONCTURE SUR
LABANQUEPOSTALE.COM
<https://bit.ly/3qtcNyM>

(1) Association Finances-Gestion-Évaluation des collectivités territoriales, qui rassemble plus de 400 collectivités, a été fondée en 2000 et est un partenaire de longue date de La Banque Postale.
(2) Observatoire des finances et de la gestion publique locales, « un lieu de collecte, d'analyse et de partage d'informations » dont les missions actuelles ont été définies par la loi du 7 août 2015.